



Fédération Départementale des

**AFP**  
73



# Assemblée Générale Ordinaire de la **FDAFP73**

15 juin 2023

Albertville<sub>1</sub>



Société  
d'économie  
alpestre  
de Savoie

# Déroulement de la journée

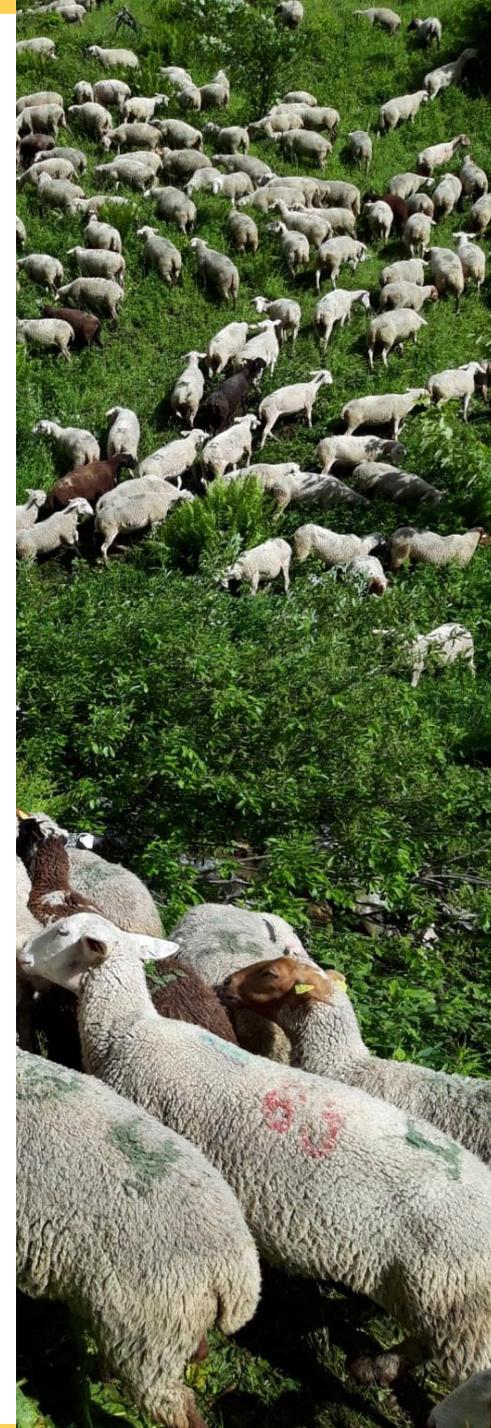
## **09h30 Assemblée générale ordinaire**

ODJ

- Rapport moral / rapport d'activités 2022 → vote
- Rapport financier 2022 → vote
- Budget prévisionnel et programme d'actions 2023 → vote

## **11h Troupeaux d'intérêt collectif et AFP : retours d'expérience**

## **12h30 Repas convivial**



# *Assemblée Générale Ordinaire*



# Assemblée Générale Ordinaire

## Notre éthique, notre raison d'être

Salon des Maires,  
Présence à la CDESI  
TPBR  
Commission paritaire des baux  
ruraux,  
Copil PPT,...

**Axe 1 : Représenter promouvoir les  
AFP au niveau du département, de  
la région et des interlocuteurs  
nationaux et européens**

Logique de projets annuels ou  
bisannuel

**Axe 3 : Apporter une aide  
concrète et efficace aux  
AFP et pérenniser leurs  
actions.**

**Axe 2 : Moderniser et  
soutenir les AFP pour  
tendre vers un bon  
fonctionnement**

Formation,  
Lettre de la FDAFP  
Rencontres annuelles  
Rencontre individuelles,...

Conseil  
Administration

+ Appui aux AFP et à la FDAFP73, temps  
travail de 2 techniciens SEA : Audrey  
ALLUIN, Seb. MAILLAND-ROSSET  
+ Emergence et création des AFP,  
CASMB: Rosanne PORTE

**3 axes pour agir**

Assemblée générale

Un collège  
de membres  
actifs

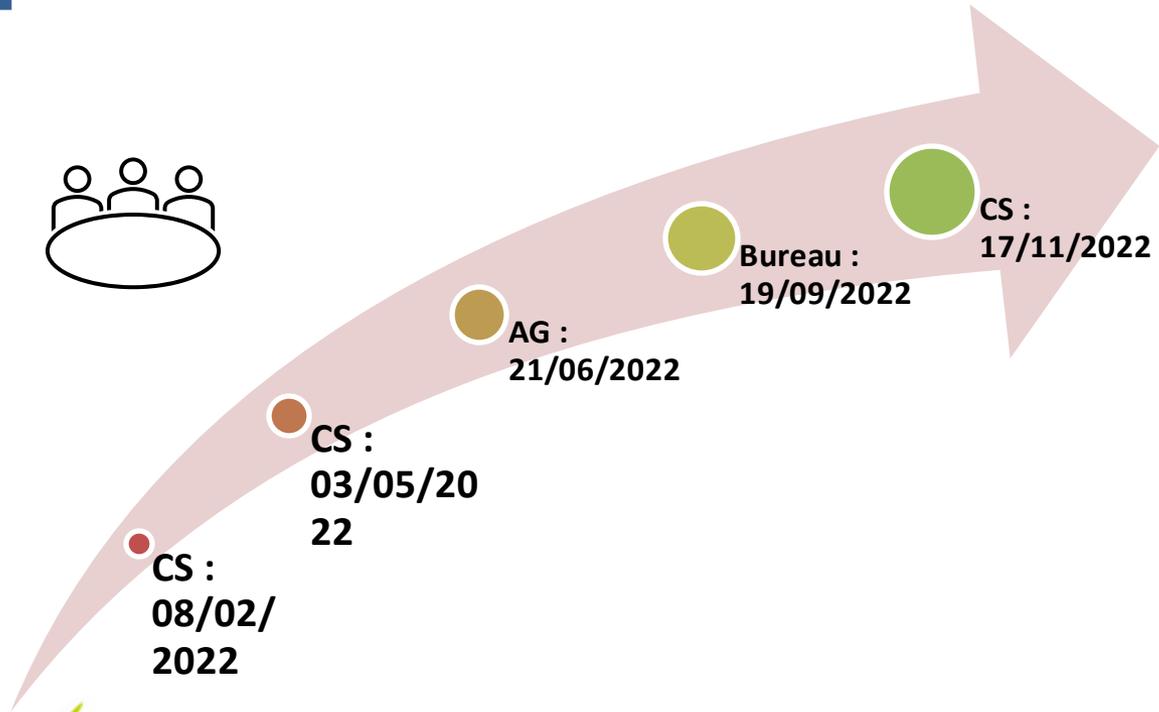
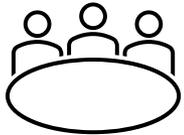
Un collège  
de membres  
associés

Un collège  
de membres  
ressources

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : fonctionnement institutionnel

### Fonctionnement institutionnel



#### Bureau



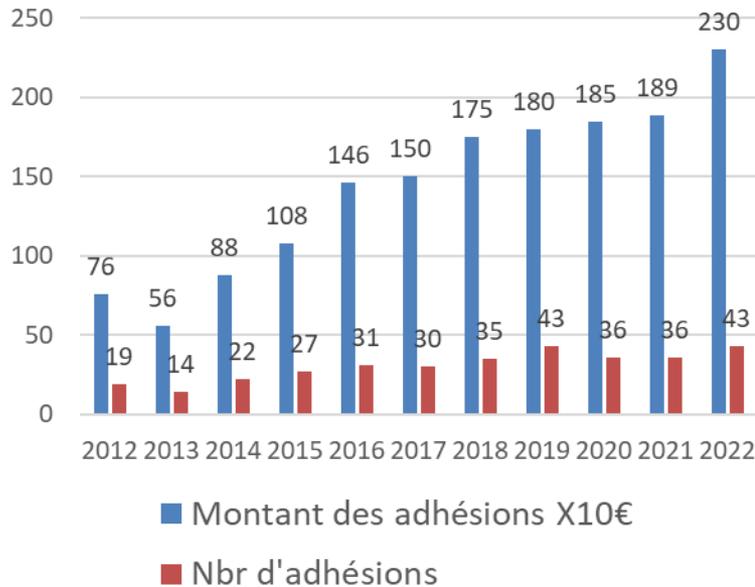
Membres actifs	Membres associés	Membres ressources
BASSI-LEGER Monique <b>1</b> (AFP de Celliers) <b>Présidente</b>	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (LABORET Cédric)	Jean-Luc BERTHALAY (AFP des Cols du Golet et de Bornette – Bellecombe en Bauges)
VIVET Gilles <b>2</b> (AFP de Monfort) <b>Vice-Président</b>	Conseil Départemental (Gilbert GUIGUE)	
CUGNOLO-KRZANOWSKI Suzanne (AFP des Bourguignons)	Direction Départementale des Territoires	
THEVENON Daniel (AFP de Fontaine Boureau)	Société d'Economie Alpestre de la Savoie (Emmanuel HUGUET)	
BLANC-GONNET André (AFP du Cornet de Roselend)	Communes (SCHENKL Jacqueline)	
RAVOIRE Jacques (AFP des Hauts d'Ugine)	Communautés de Communes <b>siège vacant</b>	
COSTERG Daniel (AFP de la Fontanette)		

Trésorier ?

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : fonctionnement institutionnel

### Des adhésions qui montent encore en puissance



#### Communes

Commune de Beaufort  
Commune de Bourg Saint Maurice  
Commune de Doucy  
Commune de Modane  
Commune de Montsapey  
Commune de Saint Marcel  
Commune de Saint Alban des Villards  
Commune de Montendry  
Commune de saint Michel de Maurienne  
Commune de La Léchère

#### Com Com

CC Vallée d'Aigueblanche  
CC Cœur de Maurienne  
CC Cœur de Tarentaise  
CC Cœur de Savoie  
CA Grand Chambéry  
CA Arlysère

#### AFP

AFP de Celliers  
AFP du Cormet de Roselend  
AFP de Montendry  
AFP de Naves  
AFP de Valmeinier  
AFP des alpages du chatel  
AFP de Villarodin Bourget  
AFP du Crey Rond  
AFP des Bourguignons  
AFP des Hauts d'Ugine  
AFP Le Landar  
AFP de Montfort  
AFP de Montricher Albanne  
AFP de Montmagny  
AFP du Cuchet  
AFP de Fontaine Bourreau  
AFP des câbles d'Hermillon  
AFP de Villargondran  
AFP de l'Adret et des Blâches  
AFP du Lavoir  
AFP du Replat  
AFP de Pinais Plan Praz  
AFP de Cevins  
AFP des Colis de Bornette et du Golet  
AFP du Thyl  
AFP de Fontanette  
AFP de Montvernier

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport moral : fonctionnement institutionnel

Des adhésions qui montent encore en puissance



Adhésion	2018	2019	2020	2021	2022	total	% adhésion
AFP	21	23	22	20	<b>27</b>	42	64
Commune	12	17	11	13	<b>10</b>	13	46
Com Com	3	3	2	3	<b>6</b>	36	28
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>43</b>		

**Pour éviter les confusions (AFP/collectivité), différenciation des cotisations depuis 2020 :**

- ⦿ AFP : 50 €
- ⦿ Communes : 55 €
- ⦿ Communautés de communes : 60 €

=> Réexpliquer la nécessité d'adhérer en tant que collectivité



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activités : Axe 1

«Représenter et promouvoir les AFP. Faire connaître et valoriser ce que sont et font les AFP pour les territoires, auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et départemental notamment :

- Des Collectivités Territoriales
- Des Organisations Professionnelles Agricoles

**Une collaboration efficace avec nos trois partenaires institutionnels (CASMB, CD73 et DDT)**

### REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

**Implication d'un ou plusieurs membres du conseil d'administration :**

- à certaines **réunions publiques préalables à la création d'AFP / aux AG** (Les Belleville-La Gittaz)
- **aux comités de pilotage des PPT** de Tarentaise (MBL), de Maurienne (DT), Bauges (JLB) et Arlysère (ABG) : 2 à 3 copil par an
- aux **bureaux et CA de la SEA** (MBL)
- FDAFP membre de la **Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires** (GV et MBL) – 11/04/2022 et 29/11/2022
- **TELT** : Comité management environnemental TELT DDT : 2 réunions par an  
Groupe de suivi des mesures compensatoires et de la biodiversité DREAL/AURA : 2 réunions par an



Présence de la FDAFP73  
au salon des Maires :  
**31/03/2022**

Pour 2023 : salon des maires le 23  
mars 2023



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 1

«Représenter et promouvoir les AFP. Faire connaître et valoriser ce que sont et font les AFP pour les territoires, auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et départemental notamment :

- Des Collectivités Territoriales
- Des Organisations Professionnelles Agricoles

### REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

- présence de la FDAFP73 en tant qu'assesseur représentant les propriétaires auprès du **tribunal paritaire des baux ruraux d'Albertville** (Gilles VIVET titulaire / suppléante Monique BASSI-LEGER) –10/03/2022 , 13/10/2022, 13/12/2022 voir avec Cendrine pour présence de la FDAFP au tribunal de Chambéry
- présence de la FDAFP73 à la **commission paritaire consultative départementale des baux ruraux** (Monique BASSI-LEGER) - 13/09/2022
- présence à la **CDOA** (Commission Départementale d'orientation agricole)(Gilles VIVET)
- participation à la **formation des bergers / vachers d'alpage** (CFPPA) – 14-15/09/2022

Rappel :

*Les Commissions consultatives paritaires départementales des baux ruraux sont un lieu de négociations entre représentants des propriétaires bailleurs et représentants des fermiers et métayers preneurs. Leur rôle est déterminant dans l'élaboration de la politique rurale du département.*

*Les commissions n'interviennent pas dans le traitement des litiges, qui sont de la compétence des tribunaux. Leur rôle est purement consultatif. Elles sont principalement chargées de donner leur avis au Préfet sur la mise en œuvre des questions qui, selon le code rural, sont réglées au niveau départemental, par exemple les seuils d'application du statut du fermage, l'encadrement des loyers, ou la constatation de l'évolution du prix du fermage.*



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 1

«Représenter et promouvoir les AFP. Faire connaître et valoriser ce que sont et font les AFP pour les territoires, auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et départemental notamment :

- Des Collectivités Territoriales
- Des Organisations Professionnelles Agricoles

### PARTICIPATION AUX PHASES D'EMERGENCE DES AFP

#### Deux nouvelles AFP : Avrieux et La Gittaz

##### AFP d'Avrieux

Commune concernée par l'AFP : Avrieux

Date de création : 2022, AG constitutive le 20/09/22

Surface de l'AFP : 2 545 ha

Nbre de propriétaires : 429

Nbre de parcelles : 2 215

Président: Adrien KEMPF (élu à la commune)



##### AFP de la Gittaz

Commune concernée par l'AFP : Les Belleville

Date de création : 2022, AG constitutive le 19/12/22

Surface de l'AFP : 520 ha

Nbre de propriétaires : 316

Nbre de parcelles : 3 263

Président: présidente élue lors de l'AG démissionnaire, réélection à venir



Beaucoup de tensions entre les membres du CS + une habitante qui met en procès l'AFP

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 1

«Représenter et promouvoir les AFP. Faire connaître et valoriser ce que sont et font les AFP pour les territoires, auprès de l'ensemble des interlocuteurs.

Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et départemental notamment :

- Des Collectivités Territoriales
- Des Organisations Professionnelles Agricoles

### *PARTICIPATION AUX PHASES D'EMERGENCE DES AFP*

#### **A l'étude :**

**St Alban des Hurtières** : première réunion d'information en mars (17/03/2023) auprès des propriétaires. Première réunion avec le groupe de travail mi-mai.

#### **Emergence :**

Premiers échanges avec : **Montagny, Villarembert, Challes les Eaux, Aiton, Notre Dame du Pré et Saint Marcel** : demande commune de Notre Dame du Pré, propriétés du NDP de la commune de Saint Marcel.

#### **Récemment :**

**Aux Allues (Méribel)** : groupe de propriétaire intéressé.

**Valloire (extension AFP du Crey Rond)** :

**Les Belleville – Villarlurin**

**Relance :** **AFP du Cuchet** (Saint Etienne de Cuines), **AFP de Montsapey**

2023 : poursuivre la présence de la FDAFP dans les phases d'émergence et de création d'AFP

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 2

« Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement.

### Mise à niveau des connaissances sur nos AFP du Département

#### 1. La numérisation et le toilettage des périmètres d'AFP

Disposer en un seul endroit (DDT) sur un serveur consultable par les présidents d'AFP des périmètres d'AFP, avec le cadastre et des textes en vigueur concernant chaque AFP

AFP en création (Avrieux, les Belleville) : numérisation réalisée au fur et à mesure



En cours

Nom de l'AFP	Adresse du siège social	Ordre de numérisation	Nom de l'AFP	Adresse du siège social	Ordre de numérisation
AFP du Cormet de Roselend	Mairie de Beaufort	0	AFP du Cuchet	Mairie de Sainte Marie de Cuine	0
AFP d'Avrieux	Mairie de La Gittaz	0	AFP de St Julien	Mairie de St Julien de Mont denis	1
AFP de la Gittaz	Mairie des Belleville	0	AFP des Bourguignons	Mairie de St Michel de Maurienne	2
AFP de Naves	Mairie de La Léchère	0	AFP du Thyl	Mairie du Thyl	3
AFP de Montfort	Mairie de Saint Marcel	0	AFP des Hauts d'Ugine	Mairie d'Ugine	4
AFP de Montdenis	Mairie de St Julien de Mont denis	0	AFP de Fontaine Boureau	Mairie de St Martin sur la Porte	5
AFP du Bourget	Mairie Villarodin Bourget	0	AFP des Col de Bornette et du Golet	Mairie Bellecombe en Bauge	6
AFP de Villargondran	Mairie de Villargondran	0	AFP de Montmagny	Mairie de Saint Marcel	7
AFP de Valmeinier	Mairie de Valmeinier	0	AFP La Fontanette	Mairie de Beaune	8
AFP de Celliers	Mairie annexe de Celliers	0		Mairie d'Hermillon	
AFP de Montendry	Mairie de Montendry	0	AFP Les Câbles d'Hermillon	564 rte de la cascade 73300	20
	périmètre déjà numérisé		AFP des Alpages du Chatel	Mairie de le Châtel	20
	AFP actives périmètre à numériser				
	AFP en sommeil à numériser après AFP actives		AFP de l'Adret et des Blaches	Mairie le Pontet	20
			AFP du Replat	Mairie le Pontet	20
			AFP du Lavoir	Mairie de Modane	20
			AFP de Montricher-Albanne	Mairie de Montricher-Albanne	20
			AFP de Montsapey	Mairie de Montsapey	20
			AFP Le Méléze	Mairie de Montvernier	20
			AFP d'Orelle	Mairie d'Orelle	20
			AFP du Crey Rond	Mairie de Valloire	20
				Communauté de Communes de la Vallée du Glandon	20
			AFPI des Villards		20
			AFP du Pinais et Plan Pra	Mairie de Sainte Marie de Cuine	20

Lien : <https://carto2.geoide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=3f220033-207d-4d66-a1aa-613c96984dc6>

Envoyer aux notaires et mettre dans courrier pour les nouveaux propriétaires

2023 : poursuivre la numérisation des AFP

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : axe 2

« Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement.

### Créer du lien entre les AFP et les collectivités :

**Organisation d'une rencontre à destination des élus des collectivités:** encourager à une collaboration forte entre les AFP et les collectivités.

**Principe :** les membres du CA de la FDAFP73 échangent avec les élus des collectivités support d'AFP

**Invités :** élus des comcom et communes supports d'AFP existantes ou en cours de création.

Deux temps forts :

- ❶ Présentation du principe de fonctionnement des AFP
- ❷ Atelier participatif : relation collectivités / AFP
  - quelles sont les collaborations initiées avec les AFP de vos territoires?
  - quels sont les éléments de réussite ou les points de blocage?
  - Quelles solutions et perspectives?

Il est difficile de mobiliser les élus sur ce type de temps d'échange. Et ceci est d'autant plus difficile pour les élus qui ne se sentent pas concernées par la question des AFP.

= **annulation de la réunion**

Le niveau d'intervention pertinent est à minima celui des comcom.

JL Berthalet : invitation VP Gd Chambéry à discuter AFP  
Fédération des maires ruraux : intervention en AG ou autre?  
Voir avec Jacqueline pour faire le lien avec le président qui est le maire de Chanaz

**2022 : date prévue 26 septembre 2022**

2023 :

1. La FDAFP doit être présente où vont les élus des communes c-a-d Salon des Maires, conseils communautaires...
2. Envoi d'un courrier accompagné de la dernière lettre de la FDAFP (prévoir presta d'impression). Personnaliser le courrier d'accompagnement entre AFP, collectivité et comcom afin d'identifier les sujets majeurs et proposer une rencontre si situations difficiles.



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : axe 2

« Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement.

### Créer un outil de contractualisation entre AFP et apiculteurs :

Elaborer un contrat type AFP / apiculteurs afin qu'ils puissent, ensemble, formaliser leur relation.

Travail en partenariat avec l'ADA AURA, avec une prestation de la FDSEA (Marie FAUCHEUX)



#### 3 modèles de contrat de location :

- **Bail à ferme :**

Ce contrat dépend du statut du fermage (code rural), il n'est possible que pour les apiculteurs professionnels.

- **Contrat de louage de chose :**

Ce contrat dépend du code civil il est possible pour les apiculteurs professionnels ou amateurs.

- **Prêt d'usage à titre gratuit :**

Ce contrat dépend du code civil il est possible pour les apiculteurs professionnels ou amateurs. Contrairement au contrat précédent, le bien faisant l'objet du contrat est mise à disposition gratuitement.

#### Une fiche thématique

2023 :

Partage de ces modèles après l'AG, retour d'expérience lors des rencontres annuelles



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 3

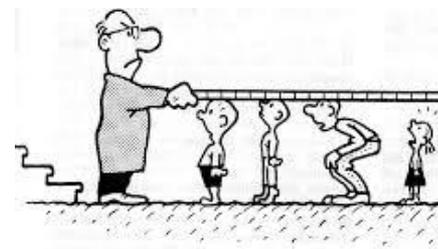
« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

### Conseil personnalisé, individualisé

(Sébastien MAILLAND-ROSSET et Audrey ALLUIN SEA73)

2 modes opératoires proposés aux AFP :

- Réponse des techniciens à des sollicitations des AFP / collectivité
- Démarche active des techniciens vers les AFP :



- **Relation avec les exploitants /répartition foncière** (Valmeinier, Villarodin, Thyl, Montdenis, Bellecombe en Bauges, Roselend, Montendry, Cellier, Montvernier, Fontaine Bourreau, Replat, Pinais Plan Praz, Crey Rond ... )
- **Fonctionnement administratif** (Montfort, AFP Adret et Blaches, Bourguignons, Naves, Replat,...)
- **Relation avec les collectivités/TELT** (Le Chatel, AFP sur la 3CMA, AFP sur Modane,...)
- **Relation avec les membres de l'AFP** (Valmeinier, Villarodin, Thyl, Montdenis, Bellecombe en Bauges, Roselend, Montendry, Naves,...)

+ lien aux services de l'Etat important



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 3

« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

### Réaliser des rencontres et des actions de formation pour les AFP :

- **Rencontres annuelles**

01 décembre 2022 – UGINE / AFP des Hauts d'UGINE

#### **PRESENTATION DE L'AFP DES HAUTS D'UGINE**

#### **RESSOURCE EN EAU ET AFP**

*Rappel : changement climatique et ressource en eau*

*Besoins en eau des troupeaux*

*Connaissance du potentiel sur un territoire, captage, distribution et partage de l'eau*

*Stockage de l'eau : dispositifs existants, réglementation et qualité de l'eau*

*Rôle des AFP ?*



2023 :

AFP du Thyl : mesures compensatoires + sujet de l'apiculture

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 3

« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

### Réaliser des rencontres et des actions de formation pour les AFP :

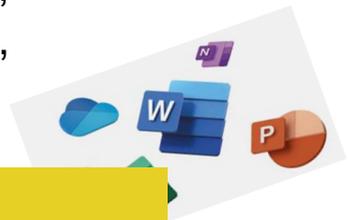
- Formation informatique

13 décembre 2022 à Saint Baldoph

#### En visio :

présentation des différents outils en ligne existants : site de la DDT (arrêtés préfectoraux sur les baux ruraux, données cours d'eau), plateforme propre à chaque AFP suite à la numérisation, Géoportail (données disponibles et quelques outils de mesures)

géoportail



avril

2023 :

1. Organiser une formation à destination des nouveaux élus des AFP (format une demi-journée ou en soirée). Réflexion : création d'un blog privé de partage d'expériences entre AFP ? = **automne, format échanges avec moment convivial, dans les vallées + étendre aux territoires avec AFP en projet**
2. Fiche de synthèse sur les travaux pastoraux et la nouvelle mesure FEADER = lettre de la FDAFP
3. Dialogue territorial : échanger avec David Chabanol pour avoir son ressenti et identifier ce que l'on pourrait monter pour les AFP (avec Jérôme – à prévoir en juin), en fonction retour en CA/bureau. Projet plutôt 2024



# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport d'activité : Axe 3

« Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions ».

### Lettre semestrielle :

Publication en 2022 :

- Plans pastoraux territoriaux
- Vie de la FDAFP
- Mesures compensatoires TELT – AFP des alpages du Châtel
- Multi-usage sur les territoires d'AFP
- Vie des AFP
- Un regard sur l'AFP des alpages du Châtel



### Page internet :



La lettre de la FDAFP73



Les rencontres annuelles de la FDAFP 73

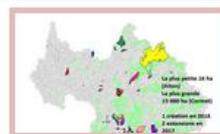


Les formations de la FDAFP 73



Outils/fiches thématiques

<http://www.echoalp.com/fd-afp.html>



Observatoire des AFP de Savoie

- Fonctionnement (CR des réunions...)
- Actualités
- Actions en cours
- Fiches techniques

# Assemblée Générale Ordinaire

## Rapport financier 2022

Fonds associatif 2021 = 6226,72 €

### Compte de résultat exercice 2022

Bilan 2022		Charges 2022		Produits 2022	
	Objet	Actions	Montant	Objet	Montant
<b>Actions FDAFP</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et (bi-) départemental	Participation à la CDESI, participation aux copils PPT, bureau et CA SEA, salon des Maires, TPBR, CDOA.	1 221,14 €	Cotisations 2022	2 305,00 €
		Promouvoir les AFP sur les territoires : Participation aux phases d'émergence des AFP (réunion de travail ou publique)	62,70 €		
Axe 2 : Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement	Base de données AFP	Numérisation des périmètres d'AFP	0,00 €		
	Relation aux collectivités	Communication auprès des collectivités	0,00 €		
		Convention apiculteurs	0,00 €		
Axe 3 : Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions	Rencontres annuelles	Intervenant / prestation	343,44 €		
	Formation des membres de la FDAFP	Intervenant/prestation	1 231,20 €		
<b>Fonctionnement institutionnel</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Frais de banque (parts sociales et frais de compte)		60,00 €		
	Assurance FDAFP		109,70 €		
	Fournitures et frais réception		265,00 €		
	Remboursement de frais membres CA et AG		943,29 €		
	<b>TOTAL</b>		<b>4 236,47 €</b>		<b>2 305,00 €</b>

- 1 931,47 €

# Assemblée Générale Ordinaire

## Plan d'action 2023

	Thématique	Action	Actions 2023	Personne désignée / Commentaires
<b>Axe 1 : Représenter et promouvoir les AFP auprès de l'ensemble des interlocuteurs</b>	Conflits liés au foncier	<b>Tribunal Paritaire des Baux Ruraux</b> Siéger au TPBR, via adhésion à la fédération départementale de la propriété privée rurale pour représenter les propriétaires foncier	Siéger au TPBR en 2023	Gilles VIVET
	Multi-usage sur les territoires d'AFP	<b>CDESI :</b> Après avis technique de la SEA sur les dossiers, porter la voix des AFP (interface entre propriétaires et exploitants) à la CDESI	Siéger à la CDESI en 2023	Gilles VIVET + Monique BASSI-LEGER (suppléante)
	Connaissance des AFP auprès des collectivités	<b>Salon des maires</b> Faire connaître les AFP auprès des participants (collectivités)	Partager un stand avec la SEA / 13 mars 2022.	Monique BASSI-LEGER
	Aménagements pastoraux	<b>Plans Pastoraux Territoriaux</b> Porter la voix des AFP lors des COPIL des PPT (dispositifs financiers de soutien aux projets pastoraux Région/FEADER/CD73)	Participer aux COPIL PPT	Tarentaise : Monique BASSI-LEGER Maurienne : Daniel THEVENON Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc : André BLANC-GONNET Bauges : Jean-Luc BERTHALAY

# Assemblée Générale Ordinaire

## Plan d'action 2023

	Thématique	Action	Actions 2023	Personne désignée / Commentaires
<b>Axe 2 : Aider à la modernisation des AFP pour tendre vers un bon fonctionnement</b>	Collectivités et AFP	Promouvoir les AFP Créer du lien avec les collectivités	Courriers avec lettre de la FDAFP pour proposer rencontre	
	Numérisation des AFP	Disposer en un seul endroit (DDT) sur un serveur consultable par les présidents d'AFP des périmètres d'AFP, avec le cadastre et des textes en vigueur concernant chaque AFP	Alimentation de la plateforme OCMI Numérisation des périmètres d'AFP nettoyés Préparation des extensions.	
	Gestion foncière	Créer un outil de contractualisation entre AFP et apiculteurs.	Ecrire une convention type / ADA AURA + note explicative	

# Assemblée Générale Ordinaire

## Plan d'action 2023

	Thématique	Action	Actions 2023	Personne désignée / Commentaires
<b>Axe 3 : Apporter une aide concrète aux AFP pour pérenniser leur action</b>	Formation AFP	Proposer des sessions de formation gratuites aux AFP pour tendre vers un bon fonctionnement	Pour les nouveaux élus	
	Lettre de la FDAFP	Création d'une lettre d'information à destination des AFP, des collectivités support d'AFP et des partenaires des AFP	Objectif printemps 2023	
	Rencontres individuelles des AFP et feuille de route		Rencontre de plusieurs AFP	
	Rencontres annuelles de la FDAFP73	Rassemblement des AFP sur le territoire d'une AFP	Proposition de l'AFP du Thyl	
<b>Fonctionnement institutionnel</b>	Assemblée générale	Assemblée générale		
	Bureau / CA			
	Cotisations	Montant inchangé / décision AGE	Appel à cotisation	
	Statuts	Mise en application des nouveaux statuts	Pouvoir les sièges vacants : membre comcom + trésorier	

# Assemblée Générale Ordinaire

## Budget prévisionnel 2023

Budget prévisionnel 2023		Dépenses		Recettes	
	Objet	Actions	Montant	Objet	Montant
<b>Actions FDAFP</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et (bi-) départemental	Participation à la CDESI, participation aux copils PPT, bureau et CA SEA, salon des Maires, TPBR, CDOA, TELT	1 200,00 €	Cotisations 2023	2 300,00 €
		Promouvoir les AFP sur les territoires : Participation aux phases d'émergence des AFP (réunion de travail ou publique)	250,00 €		
Axe 2 : Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement	Base de données AFP	Numérisation des périmètres d'AFP	100,00 €	Report exercice précédent	3 309,90 €
	Gestion foncière	Convention apiculteurs	475,20 €		
Axe 3 : Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions	Rencontres annuelles	Intervenant / prestation	500,00 €		
	Lettre de la FDAFP	Envoi de la lettre en format papier	150,00 €		
	Rencontres individuelles des AFP	Accompagnement des AFP dans leur fonctionnement	200,00 €		
	Formation des membres de la FDAFP	Intervenant/prestation	1 500,00 €		
<b>Fonctionnement institutionnel</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP. / fonctionnement institutionnel	Frais de banque (parts sociales et frais de compte)		60,00 €		
	Assurance FDAFP		109,70 €		
	Fournitures et frais réception		265,00 €		
	Remboursement de frais membres CA		200,00 €		
	CA et Assemblée Générale		600,00 €		
	<b>TOTAL</b>		<b>5 609,90 €</b>		<b>5 609,90 €</b>

2023 : Echanges avec le Conseil Départemental pour un possible conventionnement à partir de 2024

# Assemblée Générale Ordinaire

## Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration de la FDAFP et d'un trésorier

Membres actifs	Membres associés	Membres ressources
BASSI-LEGER Monique <b>1</b> (AFP de Celliers) <b>Présidente</b>	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (LABORET Cédric)	Jean-Luc BERTHALAY (AFP des Cols du Golet et de Bornette – Bellecombe en Bauges)
VIVET Gilles <b>2</b> (AFP de Monfort) <b>Vice-Président</b>	Conseil Départemental (Gilbert GUIGUE)	Brigitte BORREDA
CUGNOLO-KRZANOWSKI Suzanne (AFP des Bourguignons)	Direction Départementale des Territoires	
THEVENON Daniel (AFP de Fontaine Boureau)	Société d'Economie Alpestre de la Savoie (Emmanuel HUGUET)	
BLANC-GONNET André (AFP du Cormet de Roselend)	Communes (SCHENKL Jacqueline)	
RAVOIRE Jacques (AFP des Hauts d'Ugine)	Communautés de Communes <b>siège vacant</b>	
COSTERG Daniel (AFP de la Fontanette)		

### Trésorier ?

- Suivi des comptes
- Pointage des cotisations
- Bilan de l'année et budget prévisionnel

Avec l'appui de la SEA73

Pour les CC, proposer à Eric  
VAILLAUT de la 3CMA = mail de  
Monique  
Ou Jean-François DUC



# Questions diverses

- AFP et multi-usage : argumentaire à rédiger pour les AFP avec éléments à avoir en tête
- Nouveaux proprios : courrier type à rédiger pour expliquer le rôle de l'AFP et le cadre
- PAC : en amont des projets, voir ce que l'agriculteur déclare, faire un point avec la DDT sur la réglementation et les risques pris par l'AFP si travaux sur zones déclarées.



# *Troupeaux d'intérêt collectif et AFP*

Retours d'expérience :  
Monique BASSI LEGER (AFP de Celliers)  
Delphine OGGERI (éleveuse)



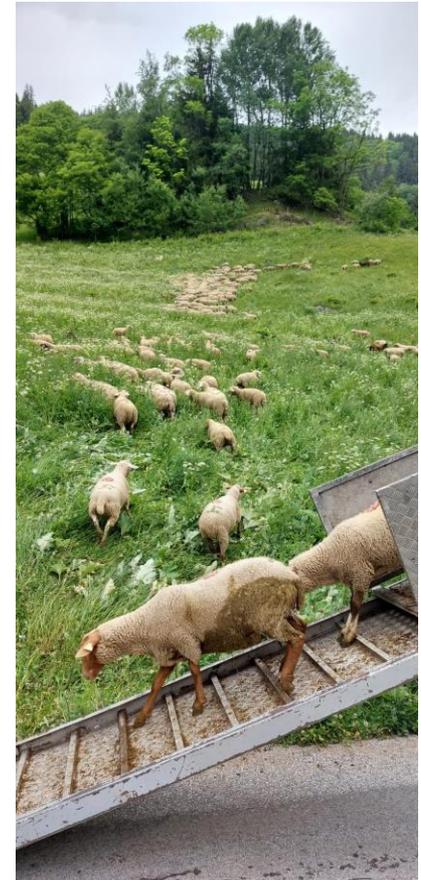
# TIC : Expérience de l'AFP de Celliers

Fernand LEGER a muri et réfléchi cette expérience durant l'été 2019 en prévision de son départ à la retraite qui a eu comme conséquence de diminuer drastiquement l'importance des troupeaux présents, ainsi que le pâturage autour des villages de la Chapelle, de la Thuile et du Chézallet.

*Le troupeau d'intérêt collectif TIC :*

Objectif : Il s'agit de favoriser la présence de troupeaux afin de lutter efficacement contre l'embroussaillement et la présence de la « blantzette » (brachypode penné).

Moyens : il a été demandé à Monsieur André Galand un éleveur de moutons et déjà transhumant dans le cadre du GP de s'associer à nous.



Les 2 troupeaux restants : brebis laitières et chèvres laitières  
Transhumant qui monte pour l'été : sous responsabilité de l'AFP, demande de monter plus tôt

# TIC : Expérience de l'AFP de Celliers

Chaque agriculteur désigne les parcelles où il n'a pas le temps de bien pâturer. Chaque agriculteur finance une partie du temps du berger entre 300 et 500€.

## Déroulement :

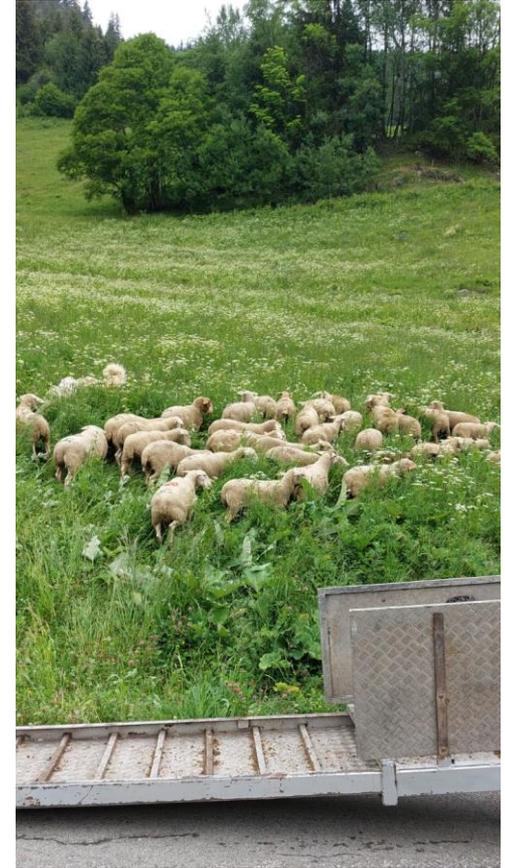
effectif de 250 brebis puis encore 250 en juin afin de compléter la pâture sur les parcelles AFP en location auprès de Camille, Léa et Nils, Ivano et Paul.

Pour prendre en charge le troupeau Mickaël, berger, est embauché par monsieur Galand. Au-delà de la conduite du troupeau, Michaël aura pour mission l'entretien des parcelles.

Monsieur Galand prend aussi en charge le matériel (filets, débroussailleuse) et le logement du berger.

Chaque agriculteur doit participer financièrement au travail d'entretien afin de compléter le salaire du berger.

Avant le 1er juillet, pâturage de tout ce qui n'a pas été pâturé. Monique suit le fonctionnement. L'AFP a acheté une débroussailleuse manuelle à disposition de tous (l'AFP paye le carburant).



# TIC : Expérience de l'AFP de Celliers

## Bilan :

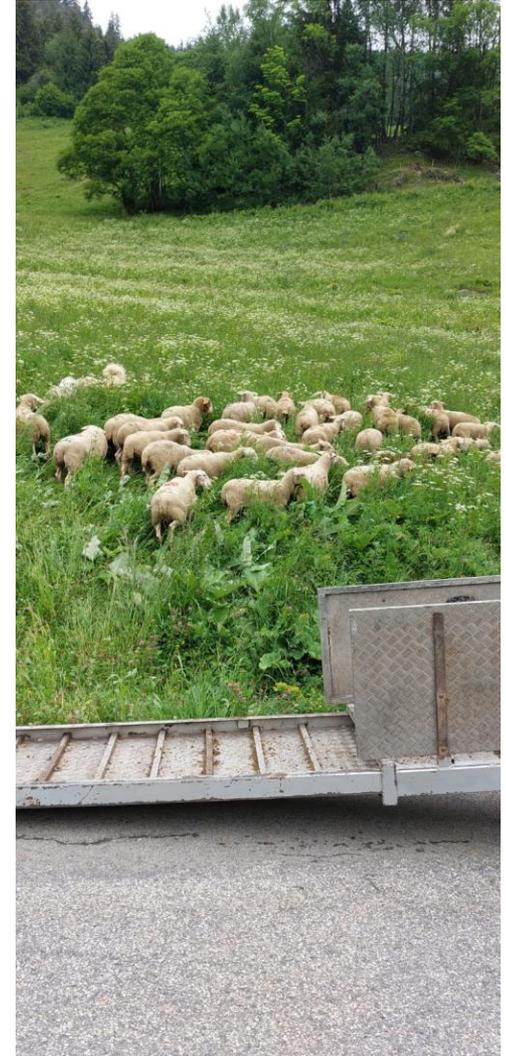
Satisfaction des agriculteurs et de l'AFP

Besoin de quelqu'un à l'AFP pour suivre tout au long de la saison (notamment question des chiens de protection)

Marges de progression

Cette année, un agriculteur qui n'a pas souhaité laisser des parcelles au TIP.

Le tour du village est très bien pâturé.



# TIC : Expérience de Delphine Oggeri

**Troupeau de :** 90 chèvres de race Rove + chevreaux + 40 en pension + 80 brebis

## **Fonctionnement :**

Eté en alpage (Plan Pichu) : 150 ha déclarés à la PAC

Printemps et automne : pâturage derrière d'autres exploitants

Revenu assuré par : la vente de chevreaux et d'agneaux et les surfaces à la PAC + activité en tant que monitrice de ski

Difficile de compter sur des revenus d'une production laitière car pour débroussailler il faut contraindre les animaux et donc cela diminue la production laitière.

Sanitaire : c'est compliqué, les normes sont compliquées et il n'y a pas de recul sur la transmission de certaines maladies entre espèces.



# TIC : Expérience de Delphine Oggeri

## **Expérience avec une AFP :**

Sollicitation de l'AFP de Nâves pour venir pâturer après les vaches. Mais à l'automne les arcosses sont déjà trop dures pour les chèvres.

## **Bilan :**

Difficultés par rapport aux aspects sanitaires et à la PAC

Travail de longue haleine sur un alpage, nécessité de passer plusieurs années de suite

Ressenti qu'il est difficile pour les éleveurs de payer pour une prestation



# Questions et échanges sur les TIC

- Problème de cohabitation avec les chiens de protection
- Question du logement pour les bergers, peut-être onéreux sur la période estivale
- Broyage des refus de pâturage important : sur Celliers seulement coupe
- Problèmes juridiques avec le troupeau de Celliers : attaques de loup, PAC, pas de prise en pension

Expérience sur Beaufort : accord dans les terrains pentus, la commune va financer des travaux de débroussaillage/entretien sur les pentes supérieures à 45%. L'éleveur s'engage à le faire pendant 5 ans. La commune donne 150€/ha débroussaillé.

Attention, vigilance apportée par le CD73 vis-à-vis de la PAC. Surfaces ne doivent pas être déjà déclarées et donner lieu à des aides PAC.





# Assemblée Générale Ordinaire

## Merci de votre attention

